



Erreur du batonnier

Par Madame Dominge

Bonjour,

J'ai fait la demande de mon dossier pénal auprès du batonnier car mon avocat refusait de me le remettre. Mais suite à ma demande le batonnier me répond et affirme qu'il à remis le dossier à l'une des mises en cause; qui avait été jugé au même moment que moi, pour les même faits. Je tiens à préciser que nous étions représenter par le même avocat.

Ma question est la suivante : Le batonnier à t'il le droit de remettre mon dossier à quelqu'un d'autre meme si nous étions impliquée dans une meme affaire est jugee ensemble pour les memes faits ?

De plus, dans le courrier il me dit de me rapprocher d'elle pour récupérer mon dossier, est ce que cela ce fait ? si non quels sont les recours qui se présente à moi et quels sont les articles de Loi qui le prouve ?